

COMMUNE DE FINHAN
Tarn et Garonne

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 15 Avril

NOMBRE DE MEMBRES	
en exercice	présent à la réunion
19	11

Date de convocation : 10/04/2022

L'an deux mille vingt deux, **le 15 Avril à 18H30**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence de **FERNANDEZ Jean- François**

Etaient présents : Mmes OPERTI Rita, BADUEL Françoise, DREYFUSS Anne Marie, COURRECH Isabelle

Mrs BACQUE Marcel, ESCALA Gilles, QUILLET Lionel, DUBEROS Alain, FILHES Benjamin, JUBIN Sébastien ,

Absents : Mrs, LEBON Jean François, GOURGUES Jean Louis, MAURIN Didier Mmes, CAMBROUSE Chrystelle, SEGATO Sandra, PAQUIER Maria, LE THOMAS Christine, REY Christiane, CAMBROUSE Chrystelle,

Procuration :

Mr GOURGUES Jean Louis à Mr ESCALA Gilles
Mr MAURIN Didier à Mme BADEL Françoise
Mme CAMBROUSE Christelle à Mme OPERTI Rita
Mme LE THOMAS Christine à Mr FILHES Benjamin
Mme SEGATTO Sandra à Mr QUILLET Lionel

Délibération N°2022_1504D08

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif commune 2021 :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	940 000.00
	Réalisé :	282 643.76
	Reste à réaliser :	605 204.96

Recettes	Prévu :	940 000.00
	Réalisé :	353 016.74
	Reste à réaliser :	350 000.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	1 227 900.00
----------	---------	--------------

	Réalisé :	1 011 882.71
	Reste à réaliser :	0
Recettes	Prévu :	1 227 900.00
	Réalisé :	1 372 389.35
	Reste à réaliser :	0

et arrête le résultat final de l'exercice 2020 qui fait ressortir

▶ **un excédent de fonctionnement de 360 506.64 €**

▶ **un déficit d'investissement de 70 372.98 €**

Résultat Global : 430 879.62 €

**Ainsi délibéré le 15 Avril 2022, le maire s'étant retiré lors du vote.
2 Abstentions Monsieur FILHES et Monsieur DUBEROS
1 contre Mme LE THOMAS**

Délibération N°2022_1504D09

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2021 de la COMMUNE et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

→ Après avoir entendu le compte administratif

→ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations

→ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021, y compris celle relative à la journée complémentaire

→ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

→ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la COMMUNE dressé par le receveur pour l'exercice 2021, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération N°2022_1504D10

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF AEP

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif commune 2021 :

Investissement :

Dépenses	
Prévu :	465 376.85
Réalisé :	49 656.63
Reste à réaliser :	0

Recettes	
Prévu :	465 376.85
Réalisé :	434 543.85
Reste à réaliser :	0

Fonctionnement :

Dépenses	
Prévu :	234 979.63
Réalisé :	184 604.13
Reste à réaliser :	0

Recettes	
Prévu :	234 979.63
Réalisé :	142 531.59
Reste à réaliser :	0

et arrête le résultat final de l'exercice 2020 qui fait ressortir

- ▶ un excédent de fonctionnement de - 42 072.54 €
- ▶ un déficit d'investissement de 384 887.22 €

Résultat Global : 342 814.68 €

Ainsi délibéré le 15 Avril 2022, le maire s'étant retiré lors du vote.

2 Abstentions Monsieur FILHES et Monsieur DUBEROS

1 contre Mme LE THOMAS

Délibération N°2022_1504D11

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 AEP

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2021 de l'AEP et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu le compte administratif
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2021, y compris celle relative à la journée complémentaire
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la COMMUNE dressé par le receveur pour l'exercice 2021, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération N°2022_1504D12

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 AEP AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif AEP 2022 préparé en commission des finances :

Investissement :

Dépenses :	571 471.61
Recettes :	571 471.61

Fonctionnement

Dépenses :	201 349.00
Recettes :	201 349.00

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement , soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal :
1 contre Mme LE THOMAS

- Vote le budget 2021 tel qu'il est présenté
- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

	Au 001 : 384 887.22 €
Déficit	Au 002 : 42 072.54 €

Délibération N°2022_1504D13

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif commune 2022 préparé en commission des finances :

Investissement :

Dépenses :	409 000.00 €
Recettes :	664 204.96 €
Reste à réaliser recettes :	350 000.00 €
Reste à réaliser dépenses :	605 204.96 €

Fonctionnement

Dépenses :	1 313 275.66 €
Recettes :	1 313 275.66 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1 contre Mme LE THOMAS

- **Vote le budget 2022 tel qu'il est présenté**
- **Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :**

	Au 1068 : 184 831.98 €
	Au 002 : 175 674.66 €
excédent	Au 001 : 70 372.98 €

Délibération N°2022_1504D14

TAUX DES 4 TAXES 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 portant notification des bases d'imposition des taxes pour l'année 2022.

Taxe	Taux	Produit attendu
Taxe habitation		
Taxe foncière bâti	57.77	605 430 €
Taxe foncière non bâti	176.54	84 739 €
TOTAL		690 169 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le taux des taxes tels qu'ils sont présentés.

**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS
SEANCE DU 15 Avril 2022**

FERNANDEZ Jean-François	
OPERTI Rita	
BACQUE Marcel	
CAMBROUSE Christelle	
QUILLET Lionel	
BADUEL Françoise	
GOURGUES Jean Louis	
PAQUIER Maria	
ESCALA Gilles	
SEGATO Sandra	
JUBIN Sébastien	
DREYFUSS Anne Marie	
MAURIN Didier	
MERIC Christiane	
LEBON Jean François	
COURRECH Isabelle	
DUBEROS Alain	
LE THOMAS Christine	
FILHES Benjamin	